

---

## COMMUNIQUE DE LA LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE DE LA RÉUNION PROJET DE REPRISE DE NOS EPREUVES

Chers licenciés, partenaires et passionnés du sport automobile,

Nous espérons que vous allez tous bien.

Nous n'avons toujours pas, à ce jour, de décision gouvernementale sur la reprise des compétitions de sport automobile, même si la date du 1<sup>er</sup> août a été avancée aux termes des discussions avec les Ministères.

Seule la reprise des entraînements a été autorisée depuis le 11 mai dernier.

Nous préparons néanmoins cette reprise avec le dépôt des dossiers d'autorisation de nos épreuves même si l'Ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 a suspendu les délais d'instruction des dossiers jusqu'au 24 juin, ce qui fait que nous ne pourrions pas organiser normalement une épreuve de karting sur circuit avant le 24 août (délai de 60 jours) et un rallye avant le 24 septembre (délai de 90 jours).

Nous espérons un assouplissement de ces délais afin de pouvoir organiser :

- La première épreuve de karting le 9 août ou le 23 août
- Le premier rallye le 20 septembre, à défaut le 27 septembre

Vous trouverez ci-joint le calendrier prévisionnel rectifié de nos épreuves.

Ce premier rallye sera un régional. Certains concurrents auraient souhaité que ce soit un national, mais notre comité directeur considère que les conditions économiques pour tous demeurent encore trop incertaines et a souhaité rester sur un premier rallye régional.

Les règlements des championnats de ligue prévoyant un classement dès lors qu'un concurrent a participé à 3 épreuves et le calendrier prévisionnel permettant d'organiser 3 épreuves tant en automobile qu'en karting, les championnats de ligue 2020 sont maintenus sur 3 épreuves. Si l'une des épreuves devait être annulée, la situation serait reconsidérée.

Concernant la réduction des coûts de licences et des droits d'engagement sollicitée par certains, nous avons le plaisir de vous informer de notre décision de réduire de 50% les montants d'adhésions aux ASA et ASK, avec effet rétroactif pour ceux qui ont déjà pris leur adhésion. Des échanges sont entrepris sur les droits de licences fédéraux, la FFSA ayant aussi ses propres contraintes comme toute entité économique frappée par cette crise.

Plus délicate est la question de la réduction des droits d'engagement car les organisateurs ne sont pas sûrs de mobiliser les partenariats économiques pouvant la compenser et ne sont pas assurés d'un fort nombre de concurrents. Sur ce point, ils auront besoin d'un maximum d'engagés sur chacune des épreuves.

Plus que jamais, la solidarité de nous tous est nécessaire pour relever ce défi économique.

**Amitiés sportives à tous, le Comité directeur Ligue**